

Paris, le 14 février 2012,



Victorin LUREL

Député de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

Vice-président du groupe SRC

Président du Conseil régional de la Guadeloupe

COMMUNIQUE DE PRESSE

Victorin LUREL se réjouit de la décision du bureau de l'Assemblée nationale qui n'a pas ordonné de sanction à l'encontre de Serge LETCHIMY

Le vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale en charge des outre-mer, Victorin LUREL, se réjouit de la décision du bureau de l'Assemblée nationale qui, ce mardi, n'a pas ordonné de sanction contre le député de la Martinique Serge LETCHIMY.

« Cette décision, dont nous ne doutions pas un instant, prouve qu'il n'y a jamais eu matière à sanction. A aucun moment il n'y a eu de faute commise par notre collègue Serge LETCHIMY, ni dans l'esprit, ni dans la lettre de son adresse au ministre de l'Intérieur », affirme Victorin LUREL.

« Cette décision démontre aussi, poursuit Victorin LUREL, que la sortie théâtrale du Premier ministre, du gouvernement et des députés de la majorité était bel et bien un coup d'éclat très calculé en guise de diversion pour tenter de faire oublier le caractère parfaitement choquant des propos du ministre de l'Intérieur sur une prétendue inégalité des civilisations ».

« Propos avec lesquels, d'ailleurs, le Premier ministre François FILLON, a très clairement pris ses distances hier », relève le député de la Guadeloupe.

<http://www.lurel.parti-socialiste.fr>